

**La
micro-
économie
en
pratique**

Éditorial : Guillaume Clapeau et Églantine Assez

Fabrication : Martine Pierron

Conception de couverture : Studio Dunod

Mise en pages : Nord Compo

© Dunod, 2023 pour la présente édition.

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-085183-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

EMMANUEL BUISSON-FENET
MARION NAVARRO

É
C
O
S
O
P
H

La micro- économie en pratique

4^e édition

DUNOD

Table des matières

Introduction	9
1 Les marchés concurrentiels	13
<i>L'exemple du marché du logement</i>	13
1. Le fonctionnement des marchés concurrentiels	15
1.1 Qu'est-ce qu'un marché concurrentiel ?	15
1.2 La loi de l'offre et de la demande	18
1.3 Gains à l'échange et exclusion du marché	22
2. Comment étudier un marché concurrentiel particulier ?	27
2.1 Les frontières d'un marché	27
2.2 L'interdépendance entre les marchés	30
3. La régulation d'un marché concurrentiel	36
3.1 La régulation par les prix	38
3.2 La régulation par les quantités	48
3.3 La régulation par les normes	51
3.4 Comment évaluer les effets d'une intervention publique sur un marché ?	53
2 La formation de la demande des ménages	55
<i>L'exemple des dépenses culturelles des ménages</i>	55
1. Le modèle de base du consommateur rationnel	58
1.1 Contrainte budgétaire et prix relatif des biens	58
1.2 Les préférences	62
1.3 La maximisation de la satisfaction	67
1.4 Les effets d'une variation du budget	69
1.5 Les effets d'une variation de prix	70
2. Prolongements et débats autour du modèle du consommateur rationnel	73
2.1 Consommer aujourd'hui ou consommer demain ?	73

2.2	La nouvelle théorie du consommateur	76
2.3	Des préférences endogènes et instables ?	79
2.4	Des choix rationnels ?	81
3.	De la demande individuelle à la demande agrégée	85
3.1	La détermination de la courbe de demande	85
3.2	Élasticités et typologie des biens	87
3.3	Fiscalité et régulation de la demande de biens	92
3	Le comportement des firmes	95
	<i>L'exemple des entreprises agricoles</i>	95
1.	Le choix de la combinaison productive	96
1.1	Les coûts de production	97
1.2	Le choix de la combinaison productive	104
2.	L'offre de la firme sur un marché concurrentiel	113
3.	Innovations, concurrence et politiques publiques	125
4.	Les choix organisationnels des producteurs	128
4.1	Les coûts de transaction et le dilemme entre l'organisation et le marché	129
4.2	Coordination au sein de la firme et efficacité économique	133
4	Les imperfections de marché	137
	<i>L'exemple du secteur bancaire</i>	137
1.	Le pouvoir de marché	139
1.1	Les barrières à l'entrée et à la sortie des marchés	139
1.2	La différenciation des produits	143
2.	Comportement des entreprises et structures de marché	147
2.1	Le comportement des monopoles	148
2.2	Le comportement des oligopoles	155
3.	Les asymétries d'information	164
3.1	Le risque d'antisélection	164
3.2	Le risque d'aléa moral	167

5 Biens collectifs et externalités	171
<i>L'exemple de la gestion de l'eau</i>	171
1. Caractéristiques des biens et fonctionnement du marché	174
1.1 Les différents types de biens économiques	174
1.2 La production de biens collectifs, de biens communs ou de biens de club peut-elle être assurée par le marché ?	180
2. Externalités et décisions économiques des agents	185
2.1 Les caractéristiques des externalités	185
2.2 La défaillance des marchés en présence d'externalités	190
3. Quelle régulation publique en cas de défaillance du marché ?	197
3.1 Quelles alternatives au recours au marché, en présence de défaillances ?	198
3.2 Quels outils pour réguler les comportements des agents sur les marchés, en présence de défaillances ?	204
6 Microéconomie du marché du travail	211
<i>L'exemple des jeunes</i>	211
1. Les déterminants de l'offre de travail	212
1.1 L'arbitrage consommation/loisir	213
1.2 La théorie de la prospection	220
2. Les déterminants du salaire	224
2.1 Rémunération et qualité de la main-d'œuvre	224
2.2 Rémunération, type d'emploi occupé et pouvoir de négociation	231
3. L'explication microéconomique du chômage	236
3.1 La question du coût du travail	237
3.2 Chômage frictionnel et rôle des institutions	242

7 Modifier l'équilibre du marché	247
<i>L'exemple de la redistribution des revenus</i>	247
1. L'équilibre général concurrentiel	250
1.1 Une allocation optimale des ressources	250
1.2 Un équilibre qui peut être très inégalitaire	251
2. Quels critères de justice ?	253
2.1 L'approche « bien-être »	253
2.2 Les limites de l'approche bien-être	256
3. Introduction à la taxation optimale des revenus	256
3.1 La démarche de la taxation optimale	259
3.2 Les principaux résultats en taxation optimale	263
Bibliographie	269
Index	277
Liste des documents et graphiques	283
Liste des encadrés	288

Introduction

Le projet d'un ouvrage sur « la microéconomie en pratique » est né de notre expérience d'enseignants et de nos frustrations de lecteurs. L'enseignement de la microéconomie à des niveaux très divers nous a souvent confrontés aux réactions critiques d'étudiants, qui ne sont pas avares de reproches envers cette discipline. Trois séries d'arguments critiques sont mobilisées régulièrement : la microéconomie serait d'abord déconnectée de la réalité, avec une utilisation parcimonieuse de données empiriques, au profit de « robinsonnades » ayant un rapport très lointain avec la vie économique d'aujourd'hui. Par ailleurs, elle masquerait une assez grande pauvreté conceptuelle sous la sophistication des techniques de calcul, donnant peu de sens à son enseignement. Enfin, elle serait largement idéologique, au service d'un projet libéral visant à démontrer l'efficacité générale du marché et à remettre en cause l'intervention de l'État.

Pour qui a l'occasion de fréquenter la production microéconomique contemporaine, ces critiques ont de quoi surprendre. En effet, les travaux empiriques se sont multipliés depuis quelques décennies, avec l'avènement de nouvelles techniques économétriques permettant d'aborder une infinité de problèmes concrets sous l'angle microéconomique. En outre, ce domaine a fait preuve, contrairement aux idées reçues, d'une grande richesse conceptuelle et de développements rapides dans des directions nouvelles, comme le montrent par exemple le dynamisme de l'économie de l'environnement et l'émergence de l'économie comportementale. Enfin, l'économie publique a très largement contribué à démontrer la nécessité d'une régulation étatique, si bien qu'il est erroné d'identifier la microéconomie moderne à une apologie libérale du tout marché. Le prix Nobel attribué en 2014 à Jean Tirole pour ses travaux d'économie industrielle sur la réglementation des marchés fournit une bonne illustration des avancées de la microéconomie et du souci d'applications pratiques, encore ignorées du grand public et parfois des étudiants.

Si le fossé s'est creusé entre la perception de la microéconomie par un trop grand nombre d'étudiants et la fécondité de cette approche, c'est selon

nous en partie lié aux supports d'enseignement utilisés, qui font parfois la part trop belle à une microéconomie très fortement mathématisée, et pauvre à l'inverse en applications pratiques. Le présent manuel voudrait apporter un élément de réponse. La « microéconomie en pratique » propose une découverte des grands modèles de la microéconomie et du raisonnement propre à cette discipline, en s'appuyant sur quatre principes.

Principe n° 1. Chaque chapitre puise ses exemples dans un domaine particulier, de façon à montrer au lecteur la fécondité empirique de la démarche microéconomique, mais aussi parfois ses limites. Ainsi, le chapitre 1 s'appuie sur des exemples concernant le marché du logement, le chapitre 2 se réfère aux dépenses culturelles, le chapitre 3 à la production agricole, etc. Nous faisons référence dans chaque cas à un grand nombre d'études empiriques actualisées pour la quatrième édition, de manière à illustrer de façon précise et vivante les théories microéconomiques. Nous espérons que les étudiants s'approprièrent ainsi plus facilement des notions parfois complexes, et seront au final plus facilement convaincus de la capacité de ces théories à éclairer le monde contemporain.

Principe n° 2. La microéconomie, comme toute approche scientifique à visée explicative, repose sur la construction de modèles et leur confrontation avec la réalité. Par définition, cette activité suppose une certaine dose de simplification, un modèle n'éclairant jamais l'ensemble des contours du phénomène étudié. Si la microéconomie recourt intensément à la formalisation mathématique, cette dernière n'est pas nécessaire pour comprendre les concepts élaborés par les économistes. Au contraire, elle peut constituer un obstacle pour les étudiants, si elle se substitue à la réflexion sur la portée des notions utilisées. Nous avons donc pris le parti d'éviter systématiquement le recours à la formalisation, pour privilégier une approche notionnelle. Les étudiants auront tout le loisir d'apprendre par ailleurs à utiliser des outils mathématiques, qu'ils pourront acquérir aisément une fois saisis les fondements de la microéconomie. C'est également la raison pour laquelle nous avons privilégié l'approche graphique, qui permet de raisonner avec rigueur, sans nécessiter pour autant de recours aux mathématiques. Le présent manuel comprend pas moins de 55 graphiques qui sont autant d'occasions de s'entraîner au raisonnement microéconomique.

Principe n° 3. Contrairement à certaines idées reçues, la microéconomie n'est pas par essence hostile à l'État. Elle montre en revanche sous quelles conditions, en pratique, l'efficacité des marchés passe par une régulation publique adéquate. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'aborder l'intervention publique dans une économie concurrentielle dès le premier

chapitre, sous la forme d'une présentation des grands principes de la régulation d'un marché, et de l'incidence fiscale. Chaque chapitre consacre un développement aux mécanismes d'intervention publique, par des subventions ou des taxes, des mécanismes de contrôle des quantités échangées, ou encore par la réglementation des marchés. Nous postulons que les étudiants s'approprient d'autant plus facilement le raisonnement microéconomique qu'ils saisissent dès le début de leur formation comment on modélise le rôle de l'État au sein d'une économie de marché. En effet, l'État est présent sur l'écrasante majorité des marchés, ne serait-ce que *via* la taxation des échanges, la réglementation du commerce ou encore les lois fixant des normes sanitaires et environnementales, et il est très irréaliste de présenter un marché sans aucune intervention publique.

Principe n° 4. Enfin, ce manuel souhaite montrer que l'approche microéconomique offre une perspective intéressante pour comprendre de nombreux phénomènes concrets et ne se limite pas au modèle néoclassique de base développé par Walras il y a près de 140 ans. Il nous a semblé important de confronter cette approche à d'autres travaux issus de traditions différentes, qui nourrissent le débat aujourd'hui parmi les économistes. Ainsi, dans chaque chapitre, nous nous sommes efforcés de donner des exemples de travaux contemporains, dont les hypothèses et les critiques du modèle néo-classique ont enrichi les débats microéconomiques. De E. Ostrom à R. Coase, en passant par les différents institutionnalismes, les exemples ne manquent pas. Aucune activité scientifique ne peut se développer sans confrontation entre différents paradigmes, et nous avons pour cette raison mobilisé ponctuellement des travaux provenant d'économistes plus « hétérodoxes », ou de spécialistes d'autres sciences sociales, quand ils permettaient d'éclairer les débats microéconomiques contemporains.

■ Chapitre 1

Les marchés concurrentiels

L'exemple du marché du logement

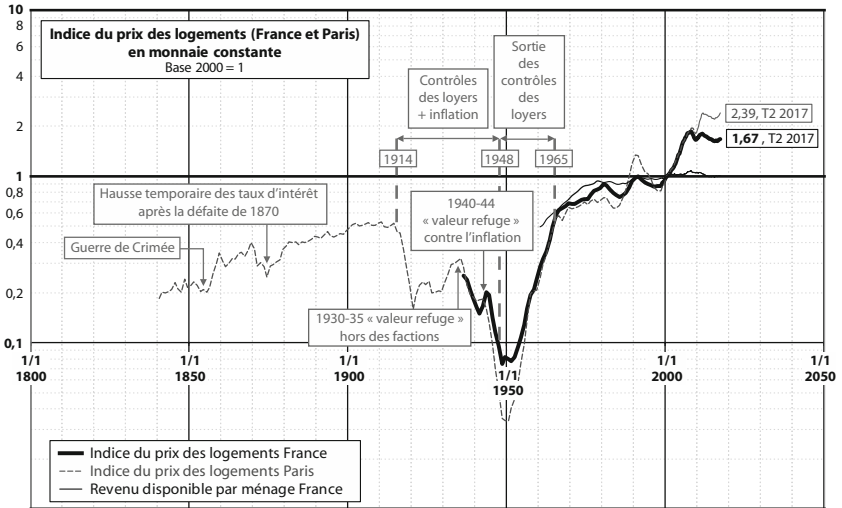
1. LE FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS CONCURRENTIELS
2. COMMENT ÉTUDIER UN MARCHÉ CONCURRENTIEL PARTICULIER ?
3. LA RÉGULATION D'UN MARCHÉ CONCURRENTIEL

La question du logement est au cœur des préoccupations actuelles : envolée des prix de l'immobilier, insuffisance de l'offre de logements, augmentation du nombre de mal logés et de sans-abri, etc.

Les différents dispositifs d'aide au logement n'ont pas réussi à enrayer l'envolée des prix d'achat de logements anciens, comme on le voit sur le **document 1.1**. En 2021, les dépenses liées au logement représentent 27,8 % de la consommation des ménages selon l'Insee. C'est le premier poste dans le budget des ménages, loin devant l'alimentation (14 %). Soixante ans plus tôt, en 1961, le logement représentait seulement 11,9 % de la consommation des ménages, derrière l'alimentation (24,3 %). Par ailleurs, près du quart des ménages vit dans un logement qui comporte au moins un défaut grave de confort selon les critères définis par l'Insee¹. Les symptômes d'un mauvais fonctionnement du marché et d'une réglementation publique inadaptée sont nombreux. Quels sont les mécanismes économiques qui sont à l'origine de cette situation ? Comment l'État peut-il intervenir pour sortir de ce que l'on appelle souvent aujourd'hui « la crise du logement » ?

1. D'après l'enquête Logement 2020 de l'Insee, près d'un tiers des ménages vit dans un logement présentant au moins un défaut de confort de base, tel que des problèmes d'isolation thermique, l'absence de salle d'eau, de l'humidité sur les murs, etc.

Document 1.1 : Évolution du prix des logements et du revenu disponible des ménages



Lecture : entre 2000 et 2017, le prix des logements en France a augmenté de 67 % (139 % à Paris) alors que le revenu disponible est resté quasiment constant. Les sommes étant indiquées en euros constants, cela signifie que l'on raisonne à prix constants.

Source : CGEDD d'après l'Insee

L'objectif du présent chapitre n'est pas d'étudier le fonctionnement du marché du logement dans toute sa complexité, mais de montrer comment un modèle théorique particulier (ici principalement le modèle de concurrence pure et parfaite) permet de comprendre certains mécanismes qui sont à l'œuvre sur ce marché, comme sur d'autres. Bien évidemment, le marché concret du logement est fort éloigné de celui du modèle de concurrence pure et parfaite. Le décalage existant entre tout modèle et la réalité n'est pas une limite en soi. La pertinence d'un modèle se juge avant tout à sa capacité à expliquer le réel. Aucun modèle ne suffit à lui seul à l'étude complète d'un phénomène concret et il existe d'autres modèles théoriques qui peuvent être mobilisés de façon très pertinente pour étudier certains aspects du fonctionnement du marché du logement. L'étude complète et exhaustive d'un marché concret nécessite de tenir compte d'une multitude de facteurs, de ses spécificités, et d'intégrer les apports de différents modèles et aussi d'autres disciplines que l'économie. Pour autant, si l'on veut comprendre

les mécanismes qui jouent sur le marché concret du logement et saisir les effets de l'intervention publique sur ce dernier, il faut démêler les différentes logiques qui sont à l'œuvre et l'éclairage apporté par le modèle de concurrence pure et parfaite semble fécond.

1. Le fonctionnement des marchés concurrentiels

1.1 Qu'est-ce qu'un marché concurrentiel ?

• Une approche empirique de la notion de concurrence

Un **marché concurrentiel** désigne un marché sur lequel la pression concurrentielle est forte. Les marchés concurrentiels sont en général des marchés sur lesquels il y a de nombreux offreurs et demandeurs. Les producteurs sont ainsi en compétition pour séduire les consommateurs qui, de leur côté, font « jouer la concurrence » pour bénéficier des conditions d'achat les plus favorables. Certains marchés concurrentiels peuvent toutefois ne comporter que peu d'offeurs qui sont soumis à la menace d'entrée de concurrents potentiels : c'est une **concurrence potentielle** (voir le chapitre 4). Dans l'approche néoclassique, on relie l'existence d'une forte concurrence au fait qu'aucun acteur n'est en mesure d'influencer par son comportement individuel le prix auquel s'échangent les biens : on dit qu'aucun acteur n'a de **pouvoir de marché**. La notion de marché concurrentiel renvoie à une réalité empirique : à un moment donné, sur un marché donné, la pression exercée par la concurrence est plus ou moins forte, et il est possible de la mesurer empiriquement. Il existe différents instruments de mesure qui permettent d'évaluer empiriquement le degré de concurrence d'un marché. Un des critères les plus connus est l'indice d'Herfindahl-Hirschmann (IHH) qui mesure la concentration de l'offre sur un marché en sommant le carré des parts de marché de toutes les entreprises du secteur considéré. L'IHH est notamment utilisé par les autorités de concurrence pour analyser et réguler le fonctionnement des marchés. Une valeur élevée de l'IHH témoigne d'une situation où il y a peu d'offeurs et où la compétition est donc moins intense. Le degré de concurrence qui existe sur un marché résulte de multiples facteurs, juridiques notamment. En France, depuis 1953 et la naissance de la politique de la concurrence, l'État régule la concurrence sur les

différents marchés, et depuis le Traité de Rome en 1957, la Commission européenne a développé la politique de la concurrence à l'échelle européenne. De ce fait, le degré de concurrence observé sur chaque marché ne résulte pas uniquement du comportement des agents privés, mais en large partie de l'action publique.

Le marché du logement est un marché concurrentiel au sens où il y a à la fois beaucoup d'offreurs et de demandeurs. Si les acteurs disposent de pouvoir de négociation dans la fixation du prix de vente ou de location d'un bien, ils sont tout de même contraints de suivre les tendances du marché. Si les prix sont à la baisse, les vendeurs seront contraints de s'adapter s'ils veulent pouvoir vendre leur bien. La rencontre de l'offre et de la demande s'opère de façon décentralisée, chaque transaction se réalise entre un offereur et un demandeur mais sans être coordonnée avec les autres, contrairement aux marchés financiers par exemple où les transactions sont souvent centralisées par une société de Bourse qui détermine quelles transactions peuvent avoir lieu. Le secteur du logement social ne fonctionne quand à lui pas selon un processus marchand mais en fonction de règles administratives, et doit être donc traité séparément.

• Le modèle de concurrence pure et parfaite

Au-delà de cette approche empirique de la concurrence, il est nécessaire de définir théoriquement ce concept afin de développer des modèles permettant de comprendre le fonctionnement des marchés concurrentiels. Le modèle de concurrence pure et parfaite est le fruit des travaux d'économistes dits « néo-classiques », et propose une représentation simplifiée d'une économie où la concurrence s'exerce uniquement par les prix. Aucun agent ne peut jouer sur d'autres facteurs que le prix pour s'imposer (comme sa taille sur le marché, une différence de qualité du produit, un accès à une ressource privilégiée, etc.). Ce modèle permet donc de représenter ce qui se passerait dans le « cas limite » où la concurrence s'exercerait uniquement *via* les prix auxquels les agents sont disposés à acheter ou à vendre des biens en tout point identiques. Il permet de prédire comment les prix devraient s'adapter aux variations des quantités offertes ou demandées.

La **concurrence pure et parfaite** est définie par cinq conditions :

- une condition **d'atomicité** : il y a sur le marché de nombreux acheteurs et vendeurs de telle sorte qu'aucun acteur ne peut influencer à lui seul le prix d'équilibre (on dit que les agents sont **preneurs de prix**) ;
- une condition **d'homogénéité** des produits : les produits échangés sur un marché sont strictement identiques ;

- une condition de **transparence** : l'information est **parfaite** et gratuite et tous les acteurs connaissent ainsi parfaitement la qualité des produits échangés, leur prix, etc. ;
- une condition de **mobilité parfaite des facteurs de production** : à tout instant, les travailleurs ou le capital utilisés pour la production d'un bien donné peuvent être mobilisés pour produire un autre bien destiné à un autre marché ;
- une condition de **fluidité** : tout agent peut quitter ou entrer sur le marché à tout instant, il y a libre entrée et sortie du marché.

Les deux dernières conditions peuvent être remplacées par l'absence de **barrière à l'entrée** (et à la sortie), qui signifie qu'aucun obstacle technique, juridique ou dans l'accès aux ressources nécessaires pour produire, ne vient empêcher un offreur de s'installer sur le marché ou d'en sortir. Par exemple, la nécessité de faire des investissements spécifiques pour mener une activité constitue une barrière à l'entrée.

Ces conditions théoriques sont très exigeantes et au niveau empirique les marchés qui s'en approchent sont très rares. Le marché du logement n'est pas au sens strict un marché de concurrence pure et parfaite. Nous verrons pour autant que ce modèle est tout de même très utile pour comprendre certaines logiques à l'œuvre sur ce marché. En soi, il n'est pas problématique qu'un modèle théorique ne soit pas le reflet parfait de la réalité : par définition, tout modèle offre une représentation simplifiée et néglige certaines caractéristiques observables du phénomène étudié. Les microéconomistes considèrent que le seul critère valide pour juger de la qualité d'un modèle est sa capacité à expliquer des phénomènes concrets, en proposant un cadre rigoureux pour faire des hypothèses et en tirer des déductions cohérentes. De ce point de vue, le modèle de concurrence pure et parfaite a une certaine portée heuristique, comme on va le montrer dans ce chapitre : il permet par exemple, sous l'hypothèse d'une variation de la demande sur un marché, d'en déduire les variations de prix qui en découlent. On peut ensuite confronter les observations empiriques aux prédictions du modèle, et voir dans quelle mesure il permet effectivement d'éclairer les phénomènes étudiés. Comme de nombreuses disciplines, la microéconomie se fonde sur une démarche qui privilégie la construction de modèles permettant des prédictions rigoureuses et pouvant faire l'objet d'évaluations quantitatives précises, en acceptant la part d'irréalisme qui en découle¹.

1. Pour approfondir la discussion sur la démarche modélisatrice en microéconomie, on pourra consulter Dani Rodrik, *Peut-on faire confiance aux économistes ?*, De Boeck, 2017 ou bien la première partie du manuel d'E. Wasmer, *Principes de microéconomie – Méthodes empiriques et théories modernes*, Pearson, 2014, intitulée « L'économie : une discipline construite sur les faits et leur analyse ».

Le modèle de concurrence pure et parfaite ne permet pas de comprendre l'ensemble des logiques à l'œuvre sur les marchés et de nouveaux modèles théoriques fondés sur d'autres hypothèses ont ainsi été développés : il s'agit principalement des modèles de concurrence imparfaite. Certains visent à mieux comprendre le fonctionnement de marchés concrets qui ne sont pas ou peu concurrentiels, et dont la logique de fonctionnement est mal expliquée par le modèle de concurrence pure et parfaite, d'autres peuvent être utilisés pour saisir l'effet des asymétries d'information, que l'on retrouve aussi sur des marchés concurrentiels. Ces modèles sont présentés dans le chapitre 4.

Nous allons à présent voir comment le modèle de concurrence pure et parfaite peut être mobilisé pour expliquer certains mécanismes et éclairer des « faits stylisés » caractérisant le marché du logement.

1.2 La loi de l'offre et de la demande

Comme nous l'avons vu, le prix des logements ne fait que s'accroître ainsi que les sommes consacrées aux dépenses de logement. Si l'on s'intéresse à l'évolution du poids des loyers dans les revenus (loyer moyen payé sur le revenu moyen des locataires pour la location de logements vides hors HLM et loi 1948), on constate que ce poids est passé de 12 % à 26 % entre 1970 et 2013.¹ Dans quelle mesure le modèle de concurrence pure et parfaite peut-il être mobilisé pour expliquer les variations de prix constatées sur le marché du logement ?

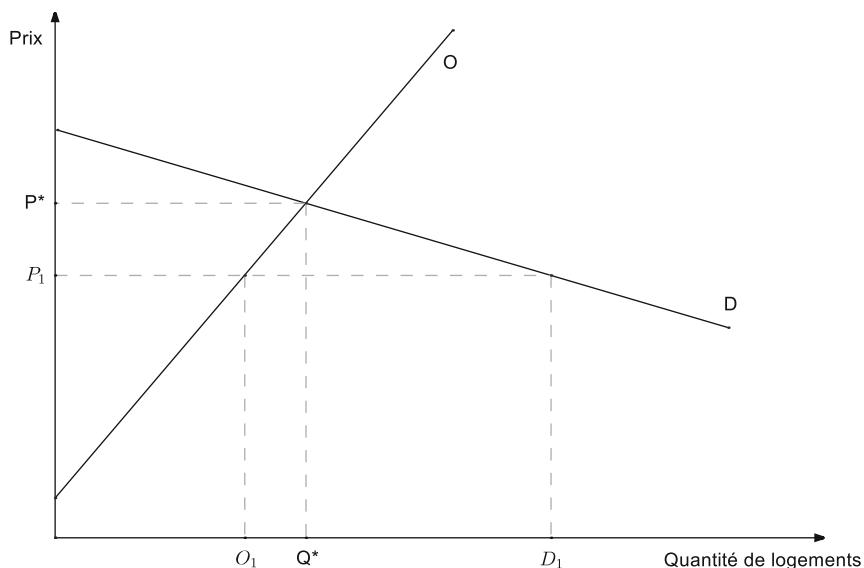
• La détermination du prix d'équilibre

Dans le modèle de concurrence pure et parfaite, les prix dépendent uniquement de la confrontation de l'offre et de la demande. Comment représenter graphiquement l'offre et la demande d'un bien ?

Une **courbe d'offre** associe pour chaque niveau de prix la quantité offerte d'un bien. Appliquée au cas du logement, la courbe donne pour chaque niveau potentiel de prix des logements, la quantité totale de biens immobiliers que les propriétaires acceptent de mettre à la vente. Une **courbe de demande** représente pour chaque niveau de prix la quantité demandée d'un bien. Appliquée au cas du logement, la courbe donne pour chaque niveau potentiel de prix des logements, la quantité totale de biens immobiliers que les acheteurs sont prêts à acquérir. Il s'agit donc de courbes d'offre et de demande agrégées : elles représentent les quantités offertes et demandées par l'ensemble des acteurs du marché pour un prix donné.

1. Source : CGEDD d'après Insee, « Le prix de l'immobilier d'habitation sur le long terme », mars 2023.

Graphique 1.1 : Les courbes d'offre et de demande



Les courbes d'offre et de demande se coupent en un point unique : il n'y a qu'un **prix d'équilibre** tel que la quantité globale offerte sur le marché est égale à la quantité globale qui est demandée. Le modèle de base prédit que le prix de marché va se fixer à ce niveau. Deux explications peuvent être données pour justifier ce résultat.

Une première approche s'inscrit dans la tradition marshallienne¹ avec une vision dynamique du fonctionnement des marchés. On suppose que le prix ne se fixe pas spontanément au prix d'équilibre mais que des mécanismes économiques y conduisent progressivement. Supposons qu'au départ, le prix P_1 des logements est inférieur au prix d'équilibre (noté P^* sur le graphique 1.1). À ce prix, la quantité offerte de logements notée O_1 est inférieure à la quantité demandée D_1 de logements. Les propriétaires qui avaient mis en vente leur logement comprennent, en voyant cet afflux d'acheteurs, qu'ils avaient fixé un prix trop bas pour leur bien et augmentent donc leur prix de vente. Supposons que leur réaction soit très forte et qu'ils fixent un prix supérieur au prix d'équilibre : cette fois, la quantité

1. A. Marshall (1842-1924) est un des fondateurs de l'approche néo-classique. Professeur à l'université anglaise de Cambridge, il développa l'approche en équilibre partiel des marchés. Il est considéré comme un des fondateurs de l'économie industrielle.

demandée est inférieure à la quantité offerte. Voyant que les logements se vendent mal, les propriétaires vont de ce fait abaisser leur prix. La situation ne sera à l'équilibre que lorsque le prix de marché sera égal au prix d'équilibre pour lequel la quantité offerte de logements est égale à la quantité demandée. En situation d'information parfaite et en supposant une parfaite flexibilité des prix, le processus d'ajustement a lieu rapidement et les mécanismes de marché conduisent à une situation d'équilibre. Les travaux récents de microéconomie insistent sur l'existence d'une **viscosité des prix** qui ne s'ajustent qu'avec lenteur du fait par exemple de l'existence de **coûts de catalogue**, c'est-à-dire de coûts liés aux opérations concrètes de changement des prix (édition de nouveaux catalogues par exemple). Cette viscosité des prix découle des stratégies des producteurs, par exemple dans l'immobilier les prix des logements neufs sont fixés à l'avance et on se donne plusieurs mois pour vendre, les prix ne changent que si le programme est un échec. Elle conduit à ce que les prix soient rarement au niveau d'équilibre sur les marchés et donc à des phénomènes de **rationnement** de l'offre ou de la demande, c'est-à-dire à une situation où les quantités offertes et demandées sont différentes l'une de l'autre.

Une seconde approche s'inscrit dans la tradition walrasienne¹ en supposant l'existence d'un agent économique (surnommé le **commissaire-priseur walrasien**) qui centralise les informations sur l'offre et la demande et fixe le prix en fonction. Pour chaque niveau de prix, il recense les quantités offertes et demandées et le prix va être fixé de façon que les quantités offertes soient égales aux quantités demandées. Dans la réalité, une telle centralisation de l'information s'observe rarement, hormis sur certains marchés très centralisés comme le sont par exemple les marchés financiers organisés.

Par ailleurs, du fait de l'hypothèse d'information parfaite, tous les biens sont censés être échangés au même prix, le prix d'équilibre : c'est **la loi du prix unique**. Si l'information est parfaite, quel acheteur accepterait en effet en toute connaissance de cause de payer un logement plus cher qu'un autre en tout point identique ? Il n'y a donc pas d'échange hors du prix d'équilibre et ce prix fixé par les mécanismes de marché s'impose à tous les acteurs, ils sont **preneurs de prix**. En situation de concurrence pure et parfaite, on évoque la **fonction paramétrique des prix**, c'est-à-dire que les prix sont des paramètres auxquels les acteurs ajustent leurs comportements, sans pouvoir les changer.

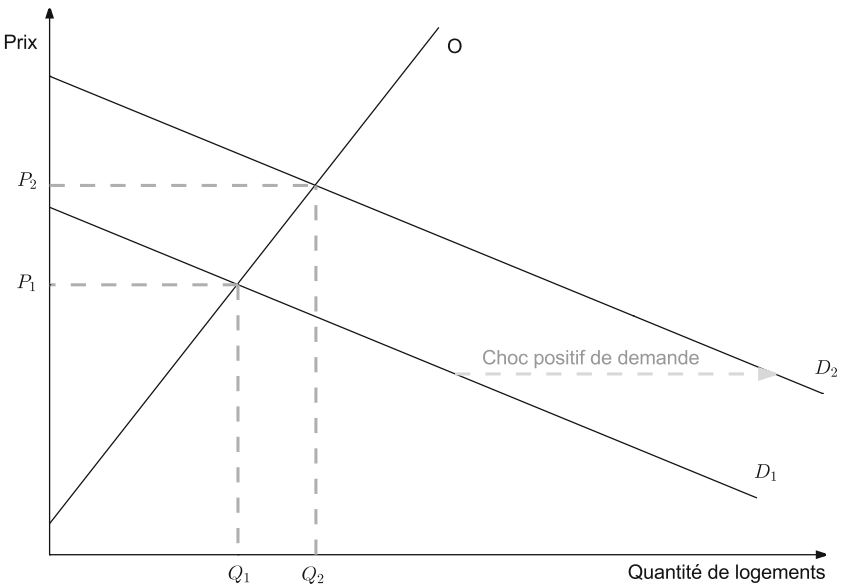
1. L. Walras (1834-1910) est un économiste français, professeur à l'université de Lausanne, qui fut lui aussi un fondateur de l'approche néo-classique, et en particulier de la théorie de l'équilibre général.

• L'impact des chocs d'offre et de demande sur le prix d'équilibre

Essayons de voir à présent comment ce modèle peut être mobilisé pour expliquer la hausse des prix des logements en France. Pour des raisons que nous ne détaillerons pas ici, les Français investissent de plus en plus dans la pierre et la demande de logements a ainsi fortement augmenté à long terme. Pour un niveau de prix donné, il y a aujourd'hui davantage de personnes qui veulent acheter un logement. En termes économiques, on parle d'un **choc de demande** positif dans ce genre de situation. Comme nous pouvons le voir sur le **graphique 1.2**, cela se traduit par un déplacement de la courbe de demande vers la droite : les ménages sont prêts à demander une plus grande quantité de logements pour chaque niveau de prix proposé.

Nous voyons que le choc de demande a fait augmenter le prix d'équilibre, qui passe de P^1 à P^2 sur le graphique, ce qui est conforme à l'évolution des prix observée sur le marché du logement ancien. Si le **graphique 1.2** illustre les conséquences d'un choc de demande positif, il est aisé de représenter l'évolution inverse, un choc de demande négatif qui serait dû à une restriction de la demande. De façon similaire, les **chocs d'offre** entraînent un déplacement de la courbe d'offre vers la gauche quand l'offre se réduit, et vers la droite quand l'offre augmente.

Graphique 1.2 : Un choc de demande positif



Il faut bien différencier les déplacements le long de la courbe qui représentent pour différents niveaux de prix les quantités que les agents sont disposés à offrir ou à demander dans les conditions actuelles (variation des quantités offertes ou demandées liée à une variation du prix), et les déplacements de la courbe d'offre ou de demande qui sont la conséquence d'un changement de comportement (variation de l'offre ou de la demande pour un prix donné). On se déplace le long de la courbe de demande quand on souhaite savoir par exemple comment les ménages adaptent la quantité demandée aux variations de prix, mais on déplace leur courbe de demande si une modification de leur revenu ou une augmentation de la population entraîne un changement des quantités demandées à prix constant.

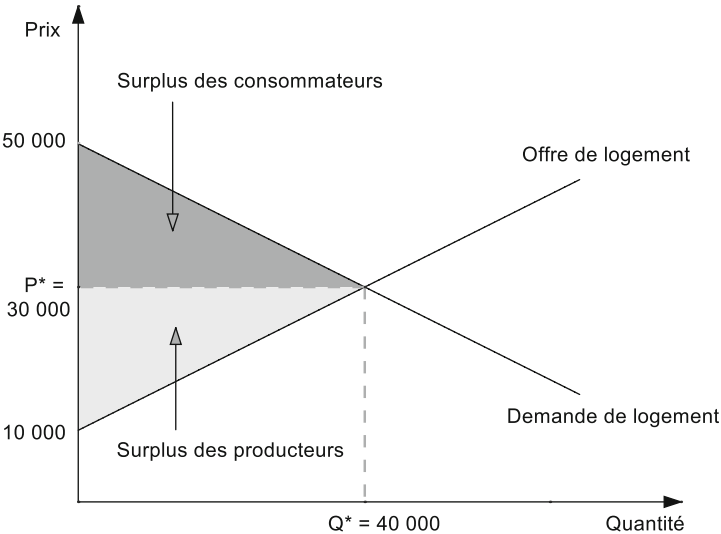
1.3 Gains à l'échange et exclusion du marché

• Le concept de surplus

Comment évaluer les gains et les pertes réalisés par les agents aux conditions d'équilibre du marché ? Sur un marché concurrentiel, tous les biens échangés se vendent au même prix et le prix d'un échange ne dépend donc pas des négociations entre un acheteur et un vendeur singuliers mais de l'offre totale et de la demande totale sur ce marché. Prenons l'exemple d'un marché du logement où des studios s'échangeraient à l'équilibre à un prix moyen de 30 000 euros : dans ces conditions, les agents demandeurs, qui étaient prêts à acheter ces biens à un prix supérieur (40 000 euros par exemple) réalisent une économie substantielle, puisqu'ils obtiennent leur logement moins cher que ce qu'ils étaient disposés à payer au maximum : l'équilibre concurrentiel leur a été profitable. Le concept de **surplus** a été développé pour évaluer précisément les gains réalisés dans les conditions d'équilibre du marché, par rapport aux prix que les agents offreurs demandaient au minimum pour vendre en fonction de leurs coûts de production, et par rapport au prix maximal que les agents demandeurs étaient disposés à payer en fonction de la satisfaction ressentie à la consommation du bien. La différence entre ce que les consommateurs étaient prêts à payer pour acquérir un bien (somme qui varie au niveau individuel, tous les consommateurs ne ressentant pas la même satisfaction à la consommation d'un bien) et la somme effectivement payée s'appelle le **surplus des consommateurs**. Comme on le voit sur le **graphique 1.3**, le surplus est représenté par une surface et on peut en proposer une évaluation monétaire. La courbe de demande représente en effet les quantités que les consommateurs désirent acheter pour un prix

donné et reflète les préférences des agents (voir le chapitre 2). Dans le cas présent, c'est un triangle dont la surface s'obtient en multipliant la quantité d'équilibre (en abscisse) par la différence de prix en ordonnée le tout divisé par deux ; il est égal à $40\,000 \times (50\,000 - 30\,000)/2 = 400$ millions d'euros pour les consommateurs. Cela signifie qu'aux conditions d'équilibre du marché, les consommateurs économisent ce montant pour obtenir un volume de logements qu'ils étaient disposés à payer plus cher. De même, la différence entre la somme effectivement reçue et les sommes minimales auxquelles les vendeurs étaient prêts à vendre (différentie là aussi en fonction des producteurs qui ne font pas nécessairement face aux mêmes coûts de production) s'appelle le **surplus des producteurs**. Il permet d'évaluer les gains réalisés par les offreurs dans les conditions d'équilibre du marché. Dans les conditions de la concurrence pure et parfaite, les quantités que les offreurs sont prêts à vendre pour un prix donné correspondent au volume de production tel que le coût marginal est égal au prix (voir le chapitre 3). Ici, le surplus des producteurs est égal à $40\,000 \times (30\,000 - 10\,000)/2 = 400$ millions d'euros.

Graphique 1.3 : Le surplus des consommateurs et des producteurs



Le **surplus total** représente les gains réalisés par l'ensemble des acteurs qui interviennent sur le marché. Dans ce cas, il renvoie à la somme du surplus des consommateurs et du surplus des producteurs. Il représente les gains à l'échange réalisés au prix d'équilibre par l'ensemble des agents